



Communications municipales pour la séance ordinaire du Conseil Communal du 29 octobre 2018

Sainte-Croix, le 22 août 2018 MUN/SC/si

TABLE DES MATIERES

1. RESSOURCES HUMAINES.....	2
2. NATURALISATION ET TEST DE CONNAISSANCES ELEMENTAIRES.....	2
3. EMPLOIS D'ETE	3
4. RENDEZ-VOUS ECONOMIQUE DU 27 SEPTEMBRE 2018.....	3
5. FEMA – FORMATION EN MECANIQUE D'ART.....	3
6. POINT DE SITUATION SUR LA REVISION DU PGA.....	3
7. CONCOURS SALLE DE SPORT.....	3
8. TRAVYS – ARRET GRAND BORNE.....	3
9. MOBILITY.....	3
10. LABELISATION COMMUNE EN SANTE ET INAUGURATION DE MONT POTE'AGE.....	4
11. SOCIETE DES REMONTEES MECANQUES DU BALCON DU JURA VAUDOIS - SCRMBJV.....	4
12. COMPAGNIE FONCIERE & INDUSTRIELLE DU NORD VAUDOIS SA.....	4
13. CENTRE DE COLLECTE DE SOUS-PRODUITS ANIMAUX - CCSPA.....	4
14. POSTULAT DE MME LAURENCE VARELA - SIGNALISATION AUX ABORDS DE L'ECOLE DE CIRQUE ZARTI'CIRQUE A LA RUE DES RASSES.....	4
15. POSTULAT DE M. JOËL HERMINJARD - INSTALLATION POUR DES BORNES DE RECHARGE POUR DES VEHICULES ELECTRIQUES.....	4

1. Ressources humaines

La Municipalité a préavisé favorablement à l'engagement de :

- Mme Marine Cruchaud, en qualité d'employée de commerce pour un contrat de durée déterminée du 1^{er} au 31 août 2018;
- Mme Océane Brauch, en qualité d'apprentie employée de commerce, avec effet au 2 août 2018;
- M. Eric Zurbrügg, en qualité d'apprenti agent d'exploitation, service conciergerie, avec effet au 2 août 2018;
- M. Julien Gonthier, en qualité d'auxiliaire à la déchèterie communale, avec effet au 15 septembre 2018;
- M. Jérôme Addor, mis à disposition à 100% par le CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), depuis le 10 septembre 2018 pour une durée de 6 mois, en qualité d'agent de propreté au Service Urbanisme & Bâtiments, secteur conciergerie;
- M. Eric Bernshaus, en qualité de Préposé à l'exploitation des STEP, avec effet au 1^{er} janvier 2019;
- M. José-Luis Arias, mis à disposition à 100% par le CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), depuis le 3 octobre 2018 pour une durée de 6 mois, en qualité d'employé polyvalent au Secteur des travaux;
- M. Raphaël Graf, en qualité de forestier-bûcheron, avec effet au 1^{er} février 2019.

Nous souhaitons plein succès aux collaboratrices et collaborateurs cités ci-avant dans leurs nouvelles fonctions.

La Municipalité a préavisé favorablement à la réduction du taux d'activité de :

- Mme Janique Perrier, à 60% dès le 1^{er} août 2018.

La Municipalité félicite chaleureusement :

- Mme Pauline Abetel pour l'obtention de sa maturité professionnelle commerciale;
- Mme Marine Cruchaud pour l'obtention de son CFC d'employée de commerce;
- M. Armando Balus pour l'obtention de son CFC d'agent de propreté.

Nous leur formulons tous nos meilleurs vœux pour leur avenir professionnel.

La Municipalité a pris connaissance du désir de faire valoir son droit à la retraite de :

- M. Jean-Pierre Mollard, responsable des concierges, pour le 31 juillet 2018.

Nous tenons à les remercier pour leur travail et leur dévouement en faveur de la collectivité durant toutes ces années et leur souhaitons une longue et agréable retraite.

La Municipalité a décidé, d'un commun accord, d'approuver l'arrêt du contrat d'apprentissage de :

- M. Ytalo Matheus Salgado de Souza, apprenti employé de commerce, pour le 1^{er} août 2018.

Nous tenons à le remercier pour son travail et son dévouement en faveur de la collectivité.

La Municipalité a pris acte de la volonté de M. Mathis Rapin de ne pas effectuer son apprentissage d'agent de propreté.

2. Naturalisation et test de connaissances élémentaires

Durant la période écoulée, nous avons traité :

- neuf demandes de naturalisation ordinaire, dont les origines sont bosniaque (1), congolaise (1), française (2), hongroise (1), macédonienne (2), portugaise (2).

Le Service de la Population, secteur des naturalisations, a publié le test de connaissances élémentaires pour les demandes de naturalisation ordinaire. 160 questions à choix multiples réparties également entre les trois niveaux (fédéral, cantonal et local) et les quatre matières (géographie, histoire, politique et social). La commune choisit

librement 48 questions sur les 160, avec une clé de répartition équitable entre les 3 niveaux et les 4 matières. Le candidat a 60 minutes à disposition et le test se fait par écrit.

Ces questions sont disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.sainte-croix.ch/administration-services/administration-communal/greffe/naturalisation>.

3. Emplois d'été

Durant la période du 25 juin au 24 août 2018, 22 jeunes âgés de 14 à 24 ans, domiciliés dans l'arrondissement scolaire, ont travaillé durant 2 semaines dans différents services communaux, comme la déchèterie, les travaux ou la conciergerie, à la satisfaction de chacun.

4. Rendez-vous économique du 27 septembre 2018

Pour la 6^{ème} année consécutive, le rendez-vous économique a eu lieu le 27 septembre 2018 au Grand-Hôtel des Rasses et a réuni plus de 90 personnes. Sur le thème "Identité & Forces de la Suisse" avec deux orateurs de renom, MM. Nicolas Bideau, Directeur de Présence Suisse au DFAE, Ambassadeur et Michel Rochat, CEO du groupe EHL, Président désigné de l'Office des Vins Vaudois, ce rendez-vous s'inscrit dans le programme de Législature de la Municipalité et renforce la visibilité de la Commune dans son rôle économique envers des partenaires extérieurs.

5. FEMA – Formation en Mécanique d'Art

Secrets de Maîtres, véritable trait d'union entre l'histoire et le futur, cette formation en Mécanique d'Art s'est déroulée du 9 juillet au 3 août 2018. Développée en collaboration avec le CIMA, le CPNV, Perform et les artisans en Mécanique d'Art que sont MM. Denis Flageollet, Nicolas Court et François Junod, cette première session a accueilli 8 participants. Unique en son genre, elle est une référence pour la transmission du savoir-faire. Cette formation a été largement relayée dans la presse romande et alémanique.

6. Point de situation sur la révision du PGA

La Municipalité informe que les travaux pour la révision de notre Plan Général d'Affectation - PGA – sont en cours. Grâce à l'adoption par le Conseil Fédéral de la 4^{ème} adaptation du Plan Directeur Cantonal en février dernier, les données pour travailler correctement à cette révision sont enfin claires, du moins la question relative au développement de l'habitat sur le territoire communal. De ce fait, le dossier pour créer des zones réservées est à nouveau à l'étude et il sera proposé tout prochainement une mise à l'enquête de cet outil de planification. Pour rappel, la zone réservée permet de geler ou limiter la création de nouveaux logements durant une période de 5 ans, renouvelable de 3 ans, si cela est nécessaire pour la révision du PGA. Elle disparaît dès que le nouveau plan est mis en vigueur. La commission permanente pour les ventes et achats de terrain et urbanisme sera convoquée d'ici peu pour prendre connaissance des travaux et transmettre ses remarques avant de continuer les démarches.

7. Concours salle de sport

Une cinquantaine de projets ont été reçus selon le cahier des charges défini, le jury va se rencontrer prochainement pour déterminer les lauréats. Tous les projets seront exposés au public pendant 10 jours ouvrables, des invitations vous seront transmises dès que les dates et le lieu auront été arrêtés.

8. Travys – arrêt Grand Borne

Suite à une demande de la Fondation PrimeRoche, Travys a spécifié que l'arrêt de la Grand'Borne reste accessible sur demande lors des heures de desserte de l'Allo?Bus, à savoir : 8h30-10h10 et 10h30-11h30 du lundi au vendredi, 8h00-11h25 et 13h00-18h25 le samedi, ainsi que 9h00-11h25 et 13h00-18h25 le dimanche. Une réservation téléphonique à la gare de Sainte-Croix reste nécessaire au minimum une heure avant le départ. Dès le nouvel horaire 2019, Travys propose de rétablir la desserte de la Grand'Borne sur demande (au conducteur ou par téléphone) sur les courses régulières hors scolaire qui permettent un rebroussement au-delà de L'Auberson.

9. Mobility

La société Mobility a repris intégralement la gestion de la voiture proposée à Sainte-Croix, nous n'avons donc plus à garantir un montant minimum de chiffre d'affaires. La Commune continue de mettre à disposition la place de parc.

10. Labélisation Commune en Santé et Inauguration de Mon Pote'agé

Le 3 octobre dernier, la Commune de Sainte-Croix a été labélisée « Commune en santé », l'obtention de ce label est une marque de reconnaissance officielle de l'action quotidienne des autorités pour la population de Sainte-Croix par Promotion Santé Vaud. De la transmission de connaissances et de compétences en matière de santé, aux offres d'activités physiques accessibles pour toutes et tous en passant par les prestations favorisant la cohésion sociale, la commune de Sainte-Croix œuvre à de multiples niveaux en faveur de la qualité de vie de ses habitants.

A la même occasion, il s'est déroulé l'inauguration du jardin "**Mon Pote'agé**". Ce jardin a été implanté aux alentours de l'EMS l'arbre de vie de Sainte-Croix : des bacs pour le jardinage avec accès direct pour les résidents en fauteuil roulant, un jardin participatif et thérapeutique adapté aux enfants comme aux résidents, un verger, un chemin thérapeutique, une place de jeux, ainsi qu'un biotope. Ce projet a pour but de servir d'exemple dans la transmission des savoirs autour de la nature. Réalisé et entretenu par des bénévoles, cet espace public permettra aux résidents de l'EMS du RSBJ (Réseau Santé Balcon du Jura) de Sainte-Croix de pratiquer le jardinage dans un cadre collectif tout en favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle et en développant des comportements favorables à une bonne santé.

11. Société des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois - SCRMBJV

La Municipalité a reçu les comptes des téléskis pour la saison 2017-2018, ils présentent un excédent de revenus de Chf 6'032.82 après Chf 88'800.75 d'amortissements. La campagne "T'es Royé" a rapporté Chf 239'064.30 et le chiffre d'affaires réalisé aux caisses de Chf 445'000.--. Il n'y aura donc pas la nécessité d'octroyer une couverture de déficit pour cet exercice.

12. Compagnie Foncière & Industrielle du Nord Vaudois SA

La Municipalité a délégué au conseil d'administration de la Compagnie Foncière & Industrielle du Nord Vaudois SA, M. Franklin Thévenaz, Syndic. Cette société s'est inscrite le 12 octobre dernier au Registre du commerce. Elle a pour but de servir les intérêts des communes membres de l'Association pour le Développement du Nord vaudois en procédant notamment à l'achat, la vente, l'échange, la constitution de droits distincts et permanents, la mise en valeur, l'aménagement et l'exploitation d'immeubles à vocation industrielle et/ou commerciale et/ou artisanale, à l'exclusion des opérations soumises au régime d'autorisation selon la Loi fédérale sur l'acquisition des immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). Son capital est de Chf 877'000.-- divisé en 8'770 actions nominatives de Chf 100.-- chacune, entièrement libérée, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Les membres du Conseil d'administration sont MM. Henri Germond, Président; Franklin Thévenaz, Vice-président et Olivier Bloch, membre.

13. Centre de Collecte de sous-produits animaux - CCSPA

La Municipalité a proposé M. Cédric Roten, Municipal, comme délégué au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Centre de Collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains et région. L'Assemblée générale aura lieu le 12 décembre prochain.

14. Postulat de Mme Laurence Varela - Signalisation aux abords de l'école de cirque Zarti'cirque à la rue des Rasses

La Municipalité a pris contact avec les propriétaires des bâtiments ex-Lador (Gluser Cyril et l'Association pour l'Ecole de Cirque de Sainte-Croix) afin d'exposer la problématique du parage à la sauvage (ne respectant pas la ligne jaune) soit une certaine forme d'incivilité et la dangerosité que cela apporte aux riverains et aux utilisateurs, notamment, de l'Ecole de Cirque de Sainte-Croix. Pour sa part, M. Cyril Gluser, oblige est remis à l'ordre ses locataires lorsqu'ils ne respectent pas la zone de parage. Cependant il reconnaît ne pas leur courir après. L'Association pour l'Ecole de Cirque de Sainte-Croix, elle reconnaît qu'il y a un problème, mais ne sait pas comment faire pour régler la question. Une information a été faite, mais le succès est mitigé. Une commission de travail va être mise en place avec les propriétaires respectifs et le Service URBAT sous la conduite de M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, afin d'apporter une solution qui sera probablement traitée par un préavis, si des aménagements urbains devaient être proposés.

15. Postulat de M. Joël Herminjard - Installation pour des bornes de recharge pour des véhicules électriques

La Municipalité étudie, par le biais de M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, et du Service URBAT la question d'installer des bornes électrique sur le territoire communal depuis quelques temps déjà. La stratégie est d'installer les bornes aux endroits opportuns et qui tiennent compte notamment des remarques du schéma directeur des circulations et de l'évolution probable du territoire urbanisé. Il est évident que ces bornes devront être implantées à des endroits de

passages, pour permettre aux visiteurs et de notre commune, un lieu de recharge. Elles ne devraient pas être utilisées par des citoyens qui privatiseraient une place publique. La Municipalité va proposer à la commission municipale de l'énergie de travailler la question, afin d'apporter une réponse à ce postulat.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Distribution :

Laurent	BUCHS	Président du Conseil communal
Franklin	THEVENAZ	Syndic
Philippe	DUVOISIN	Municipal
Cédric	ROTEN	Municipal
Lionel-Numa	PESENTI	Municipal
Olivier	GUIGNARD	Municipal
Stéphanie	BASSI	Secrétaire du Conseil communal
Pierre-Alain	GERBER	Président du groupe PS
Jean Bruno	WETTSTEIN	Président du groupe PLR
Yvan	PAHUD	Président du Parti UDC

Chefs de Service et personnel communal

Membres du Conseil communal